Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 133 (2012)
Heft: 1-2

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séances du 26 novembre 2011

(comité et présidents)

Le comité SAR s'est réuni le matin et a reçu les présidents de fédération l'après-midi.

Suite à la discussion lancée lors de la dernière assemblée des délégués, un projet de révision des règlements du concours de ruchers a été concocté par deux conseillers apicoles. Il reprend les points principaux relevés par les intervenants lors de la dernière AD, notamment la création d'une catégorie «débutants» et la suppression des questions relatives à la comptabilité/rendement. Ce projet sera soumis à l'assemblée des délégués.

Service sanitaire apicole : la procédure de consultation est terminée. L'Office vétérinaire fédéral traite maintenant l'affaire et une ordonnance du Conseil fédéral est attendue d'ici le printemps 2012. A la publication de cette ordonnance, la machine apisuisse pourra redémarrer pour mettre en place toutes les procédures, règlements et engager le personnel. Le financement est pratiquement bouclé : la Confédération mettra Fr. 300000.– au budget 2013 ; les cantons s'acquitteront du même montant (à l'exception – momentanée ? – de deux petits cantons) et la filière apicole apportera Fr. 150000.– par le biais des Fr. 10.– d'augmentation de cotisation (adopté par l'AD 2010).

apisuisse a rédigé un règlement sur le marketing qui entrera en vigueur au 1er janvier 2012 ; il formalise la pratique actuelle. Attention : le 28 février 2012 est le dernier délai pour annoncer les manifestations 2013.

E. Marchand a fait le point sur les ruchers de testage et F. Juilland sur l'avancement de la protection des stations de fécondation.

Philippe Treyvaud, secrétaire

Invitation aux vétérans SAR

Vous qui êtes entrés dans la grande famille SAR en 1952 ou avant, venez et vivez avec nous **l'assemblée générale du samedi 17 mars 2012 à 9 h à Tramelan/Jura bernois**.

Les présidents des sections sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations.

Il est donc impératif de les annoncer auprès du caissier, M. Monney, jusqu'au 13 février 2012, en fournissant les noms des bénéficiaires avec le numéro de matricule et l'année d'entrée SAR.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Le préposé aux vétérans SAR, Erwin Noirat

Société d'Apiculture du Jura bernois SAJB
Assemblée SAR du 17 mars 2012

au Centre interrégional de perfectionnement (CIP)
Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan

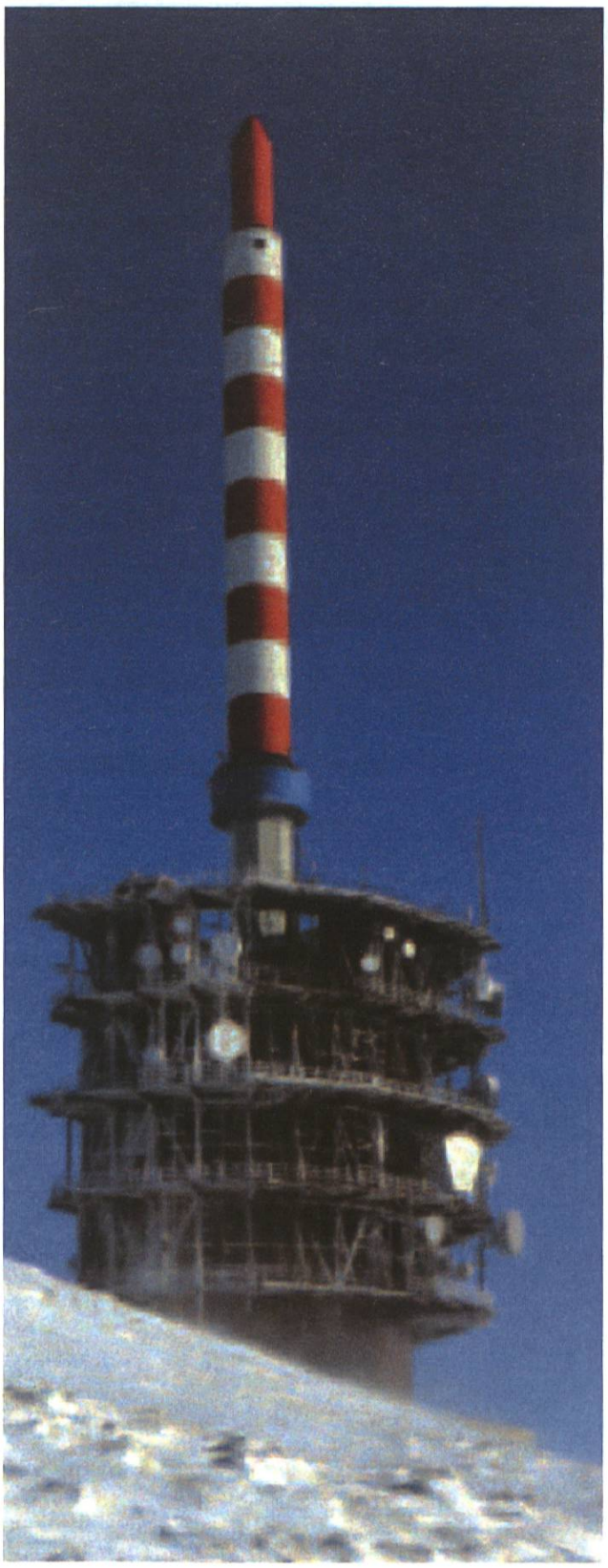

Chers amis et amies apiculteurs/trices de suisse romande, par un bref aperçu, nous vous présentons notre nouvelle société SAJB.

La Fédération des Sociétés d'Apiculture du Jura bernois, fondée en 1887, comprenait 5 sections.

Dès le 27 mars 1979, suite à la création du canton du Jura, les sections Erguel-Prévôté et Pied du Chasseral, continuent leurs activités au sein de la Fédération des Sociétés d'Apiculture du Jura bernois (FSAJB), affiliée à la Société Romande d'Apiculture (SAR).

Offrez-vous des outils de qualité :

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

Bandes porte-cadres*, dès Fr. 2.40
Liteaux pour planchettes de couverture, dès Fr. –.50
Clous ou vis inox pour porte-cadres et liteaux
Nourrisseurs LEUENBERGER
Entrées de ruches WYNA-DELUXE
Grilles Anti-Varroa* 29,7x50x0,9 cm
*dimensions sur demande

JOHO & PARTNER
5722 Gränichen
Tél./Fax 062 842 11 77
Réponse en français 079 260 16 67
www.varroa.ch

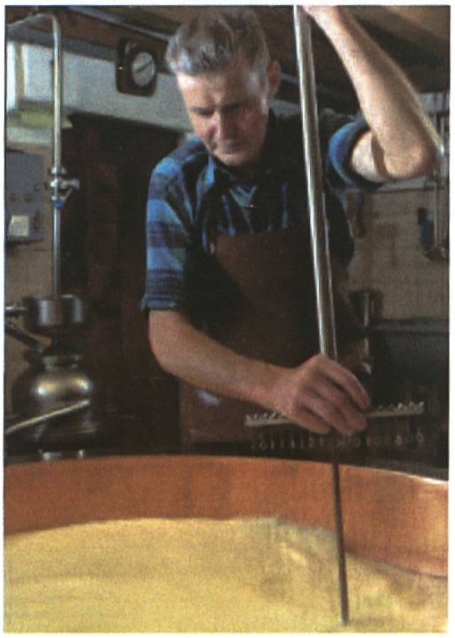

En date du 29 mai 2009, les sociétés Erguel-Prévôté et Pied du Chasseral fusionnent sous le nom de Société d'Apiculture du Jura bernois SAJB.

Depuis le 23 mai 1980 la société dispose d'un rucher école, provenant d'un don de la Station Fédérale de recherches de Liebefeld; il est implanté à Loveresse.

Notre société se compose d'environs 160 membres; actifs, passifs et membres d'honneur.

A cette occasion, le comité d'organisation vous promet d'ores et déjà de se surpasser, afin de vous faire passer d'inoubliables moments de fraternité.
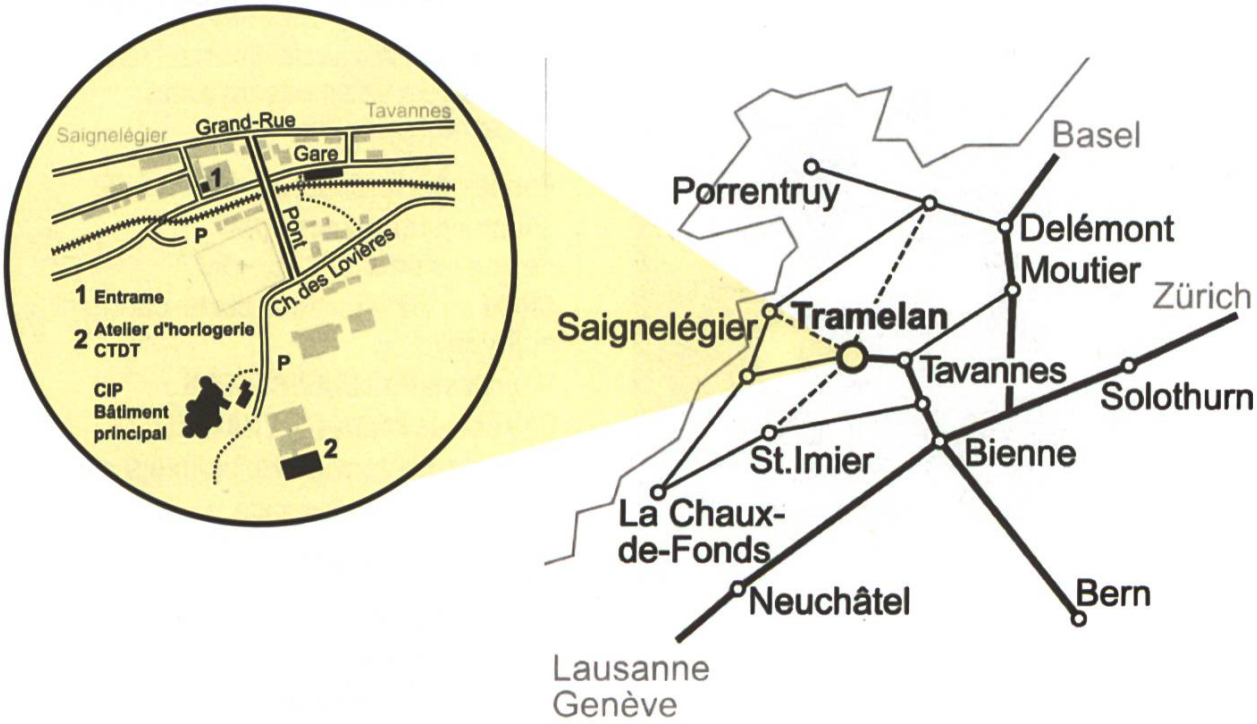
Le comité d'organisation